

Lyon, le 12 novembre 2018

**OBJET** : Elections 2019-2020

Chère Consoeur, Cher Confrère,

Le Syndicat des Architectes du Rhône renouvelle une partie de ses conseillers : 7 d'entre eux achèvent leur mandat mais sont rééligibles (B.Battistella, M.Cadic, JL Pagnier, I.Raveau, P Scodellari, D Tranchant, JM Woulkoff), 1 a démissionné (G.Perdrix) et 3 sont pas rééligibles (E.Polzella, Ph Reach et J Rigot)  
Il faut donc **élire 4 nouveaux conseillers** pour les remplacer.

La participation au Conseil du SAR est une opportunité pour celles et ceux qui veulent agir sur leurs futures conditions d'exercice.

Pour rompre avec l'isolement de notre profession, pour échanger sur nos conditions d'exercice, pour exister collectivement face aux autres organisations professionnelles et aux donneurs d'ordres, pour défendre sur tous les fronts notre profession, pour accroître la reconnaissance du rôle de l'architecte et contribuer à revaloriser nos prestations.

Et les sujets sont nombreux :

Mutation des pratiques professionnelles, création de nouveaux métiers avec le BIM, évolution du cadre réglementaire et juridique des professions libérales à venir, dévoiement du dialogue social par le SA et la CFDT, formation continue, rémunérations, généralisation des MAPA, recul des procédures de concours, évolution de la profession avec les décrets d'application à venir de la loi Elan.

Avec une crise qui persiste et dure et de nombreuses agences de toutes tailles en difficulté, il nous faut être encore plus unis et actifs au sein de notre syndicat, ta bonne volonté nous est indispensable, aujourd'hui il s'agit d'un devoir pour nous tous de s'engager et s'impliquer car les sujets sont nombreux.

Le SAR fort de ses 116 adhérents ne peut se reposer sur ses acquis et l'engagement actif de certains, il est nécessaire et impératif de nous renouveler pour évoluer et accroître notre représentativité.

**Je souhaite que tu proposes ta candidature au poste de conseiller du Syndicat des Architectes du Rhône avant le 3 décembre 2018, date du prochain conseil.**

**Rappel : la réunion de conseil a lieu le 1<sup>er</sup> lundi du chaque mois.**

J'espère te compter prochainement parmi les conseillers et je te prie de croire, Chère Consoeur, Cher Confrère, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

PS : Ne peuvent postuler que les adhérents à jour de cotisation 2018.

Syndicat des Architectes du Rhône  
Jean Michel Woulkoff – Président  
Mathieu Cadic - Trésorier